



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 13 octobre 2020 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (QC) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**DM-2020-00035 :**

Adresse : 1410, rue de la Cime

Lot(s) : 2 993 546 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'implantation d'une piscine hors terre en cour avant à 33,80 mètres de la ligne avant alors que le règlement de zonage n°601 prohibe les piscines en cour avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la tenue de la séance ordinaire du Conseil du 13 octobre 2020. De plus, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 engendré par la crise de la COVID-19, il est possible de se prononcer dans le cadre d'un appel de commentaires écrits.

En conséquence, une consultation écrite aura lieu pendant la période du 22 septembre au 9 octobre 2020 inclusivement, lors de laquelle les citoyens sont invités à transmettre leurs commentaires :

- Par courriel en écrivant à l'adresse suivante : [juridique@valdavid.com](mailto:juridique@valdavid.com)
- Par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie, 2579 rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0

Donné à Val-David, ce 22 septembre 2020

(Signé Lucien Ouellet)

---

Lucien Ouellet  
Secrétaire-trésorier adjoint